

**Statement by Laurent Gabi, RECAAD-Cameroon
to the UNCAC Implementation Review Group Briefing for NGOs
in Vienna, Austria on 4 June 2015**

Monsieur le Président, chers Délégués,

Merci pour l'opportunité que vous m'offrez de prendre la parole à cette occasion.

Je m'appelle M. LAURENT GABI WAMBO, je suis le coordonnateur national de RECAAD-CAMEROON, organisation de la société civile de droit camerounais qui depuis près d'une décennie travail au Cameroun dans la promotion de la bonne gouvernance, des Droits de l'Homme et la Lutte contre la Corruption. Pour le compte de notre organisation, j'apporte un soutien au travail de la Coalition UNCAC en servant depuis la fin de l'année dernière comme Co Coordonnateur Régional des activités dans les pays Anglophones et Lusophones de l'Afrique Subsaharienne.

C'est à ce titre que je prends la parole ce matin pour éclairer votre lanterne sur deux (02) axes majeurs de notre travail à savoir : Les activités de renforcement des capacités des membres de la Coalition menées ensemble avec ONUDC et TI, et notre travail de coordination des activités de la Coalition UNCAC en Afrique Subsaharienne.

**I- PROMOTION DE LA CNUCC A TRAVAERS LE RENFORCEMENT DE CAPACITE DE LA
COALITION UNCAC AVEC ONUDC ET TRANSPARENCY INTERNATIONAL**

Il s'agit d'une activité continue que la Coalition UNCAC mène avec ses partenaires traditionnels que sont l'office des Nations Unies contre la Drogues et les Crimes, pour permettre à ses membres d'avoir une bonne compréhension de l'instrument de la Convention et son mécanisme d'examen. C'est une activité qui permet de vulgariser la Convention en permettant aux acteurs du terrain d'avoir des connaissances de pointe sur son contenu. Jadis réservés aux acteurs de la société civile, une série de ces ateliers a déjà été organisée à leur faveur. Mais pour maximiser les efforts de promotion de la Convention, cette formation est devenue un cadre de formation multi-acteurs mettant ensembles les parties prenantes à la Convention. Ce nouveau modèle de formation adopté, qui met désormais ensemble les représentants des Etats et les acteurs de la société civile fait de ces ateliers un cadre d'échanges francs entre ces derniers.

La dernière session de ces ateliers tenue à Addis Abeba en Ethiopie en février dernier en a été une illustration parfaite.

Aussi, compte tenu du caractère inclusif du mécanisme de mise en œuvre de la convention, et dans le souci de l'implication de toutes les parties prenantes dans le travail de promotion, ces ateliers ne se limitent pas au travail en salle. Ensemble avec ONUDC, la Coalition a défini un modèle qui permet aux bénéficiaires de ces formations de travailler sur le terrain pour stimuler une forte implication du secteur privé aux efforts de mise en œuvre de la convention.

Ce modèle passe par les micros financements que ONUDC met à la disposition des ONG membres de la Coalition en Afrique, après appel à projet, pour leur permettre de renforcer sur le terrain leurs actions de LCC par la promotion de la mise en œuvre de la CNUCC par l'implication du secteur privé.

Les quatre tours de financement par appel à projets déjà lancés ont permis à plusieurs d'organisations africaines de bénéficier de ce micro crédit leur permettant de mener des projets concrets sur le terrain en faveur de la promotion de la CNUCC et la mise en œuvre de son mécanisme d'examen et surtout d'accroître l'implication des acteurs du secteur privé dans les efforts de lutte contre la corruption. Le quatrième tour a d'ailleurs révélé ses bénéficiaires en ce mois de Mai finissant dans un processus où un appel à projet a été lancé en Mars 2015. Les organisations bénéficiaires sont d'ailleurs ces jours-ci dans un processus de finalisation de leurs contrats de financement avec ONUDC.

C'est d'ailleurs le lieu ici pour nous de préciser que notre organisation RECAAD-CAMEROON a été un des bénéficiaires de ce programme de micro financement lors de son deuxième tour en 2013

Avec notre projet proposé sous le titre « Sensibiliser et promouvoir la CNUCC et encourager les acteurs du secteur privé Camerounais à s'impliquer dans le suivi du mécanisme d'examen de la mise en œuvre de la CNUCC ».

Les financements obtenus nous ont permis de travailler avec les organisations patronales existant au Cameroun telles, le GICAM et E-CAM dont une quarantaine de chefs d'entreprises membres ont été sensibilisés et éduqués sur le cadre légal de promotion de la bonne gouvernance des affaires au Cameroun, sur le contenu de la Convention et son mécanisme d'examen et la nécessité de l'implication du secteur privé dans les efforts de lutte contre la Corruption,

La satisfaction obtenu dans ce projet nous a ouvert la voie (comme le souhaite l'ONUDC) au soutien du PNUD au travers son projet CHOC, avec lequel nous continué à renforcer les acquis de ce projet en permettant à ces entreprises à mettre sur pied un plan d'action sectoriel de mise en œuvre de la « Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption » adopté par le gouvernement de la république en 2011et un plan de protection des dénonciateur de la corruption dans le secteur des affaires au Cameroun.

II- NOTRE TRAVAIL DE COORDINATION DES ACTIVITES DE LA COALITION UNCAC EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Il faut préciser d'entrée de jeu que pour assurer l'efficacité et la durabilité du travail de promotion de la CNUCC en Afrique Subsaharienne, la Coalition UNCAC a jugé important d'avoir dans la Région une personne qui pourra œuvrer à encadrer les autres petites organisations dans les différents pays en coordonnant leurs actions d'échange de connaissances, d'informations et d'expériences dans leurs efforts de lutte contre la corruption, et les encadrer dans leurs initiatives de travail avec leurs gouvernements.

C'est à cette fin qu'à travers notre organisation, ma modeste personne a été sélectionnée depuis Novembre 2014 pour la Coordination desdites activités pour les 25 pays Anglophones et Lusophones de la Coalition en Afrique Subsaharienne. Des responsabilités spécifiques sont rattachées à cette fonction dans le domaine des actions de plaidoyer, de communication, du renforcement de la qualité de membre et de la participation de ces derniers aux actions de la Coalition.

Ainsi, nous participons depuis lors au travail de refonte de la liste de membres, coordonnons la communication entre la Coalition, l'ONUSD et les autres membres agissant dans la région. A travers la synthèse des avis requis auprès des membres dans la région, nous éclairons la lanterne des membres du Comité de Coordination de la Coalition dans leurs prises de décisions.

C'est toujours à ce titre de Coordonnateur Régional que nous avons été associés par l'ONUSD au processus de sélection des microprojets en Avril dernier en tant que assesseur et représentant de la Coalition UNCAC dans le collège des 03 sélectionneurs indépendants requis à cet effet.

A ce même titre, nous sommes en train de travailler en ce moment avec l'appui du ONUSD pour fournir aux membres de la Coalition en Afrique Sub-Saharienne une plateforme sociale en ligne qui leur permettrait d'être plus dynamiques dans les échanges d'informations sous tout type de fichiers : Documents écrits, Images, Sons, Vidéos, etc.

EN CONCLUSION,

Nous félicitons la flexibilité, le sens de l'ouverture des équipes de UNODC et de la Coalition UNCAC pour cette franche collaboration qui leur permet de travailler pas seulement avec des organisations élitaires, mais aussi avec des petites organisations au niveau nationale comme la nôtre qui démontrent une volonté ferme et visible de participer de manière engagée à la lutte contre la

corruption en promouvant la mise en œuvre de la CNUCC. D'ailleurs l'opportunité qui nous est donnée de participer à cette session d'information de la Société Civile à l'occasion de ces assises du groupe des experts sur l'examen de la mise en œuvre de la convention est une occasion en plus de comprendre de manière concrète comment cet examen s'effectue. Et ce sera désormais avec plein de conviction que pourront partager ces connaissances et expériences avec d'autres organisations nationales qui ne sont pas dans cette salle aujourd'hui, et les rendre plus aguerris sur les questions liées à la CNUCC car, il faut le préciser, nos actions majeurs en ce moment, sont tournées vers le plaidoyer pour pousser notre pays le Cameroun à avancer et conclure son mécanisme d'examen entamé depuis 2012 et resté sans suite à ce jour.